

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1845.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jacques-Prosper Plaideau.*

---

MESSEURS,

Le sieur Jacques-Prosper Plaideau est né à Lille (France), le 1<sup>er</sup> ventôse an II de la république française ; il est venu habiter la ville de Menin en 1814, et depuis cette époque jusqu'à ce jour, il y a été connu sous les rapports les plus favorables. Le sieur Plaideau s'est toujours montré dévoué aux institutions du pays pour lequel il a beaucoup fait, en y introduisant une industrie des plus importantes, industrie qui constitue pour la ville de Menin un bienfait tellement grand que plusieurs des autorités consultées sur le mérite de sa demande en naturalisation ordinaire vont jusqu'à dire que, si la ville de Menin jouit de quelque prospérité, c'est en grande partie à la famille Plaideau qu'elle la doit ; ce qu'il y a de certain, c'est que la fabrique de tabac établie à Menin par le sieur Plaideau donne l'existence à plusieurs centaines de personnes.

Les renseignements fournis sur le pétitionnaire portent encore qu'il jouit de la considération et de l'estime de tous les habitants de Menin, qu'il a été nommé lieutenant-colonel de la garde civique en 1832, qu'il s'est acquitté des fonctions qui lui étaient confiées à la satisfaction générale, et qu'il a une belle fortune dont il fait un noble usage pour les institutions de bienfaisance et l'encouragement des beaux-arts.

Le sieur Jacques-Prosper Plaideau a deux enfants nés en Belgique et a marié l'un de ses enfants à l'une des sommités financières de Courtray.

Toutes les autorités consultées sur la demande du sieur Plaidau lui sont favorables cette fois comme elles l'ont été en 1834, lors d'une première demande faite par lui dans le même but, demande qui n'a pas obtenu le succès qu'il en attendait.

*Le rapporteur,*  
**J. VAN CUTSEM.**

*Le président,*  
**J. MAERTENS.**

---